



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/43/336
29 avril 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-troisième session
Point 12 de la liste préliminaire*

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Prix des Nations Unies en matière de population

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de communiquer aux membres de l'Assemblée générale le rapport du Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population sur le Prix des Nations Unies en matière de population créé par l'Assemblée dans sa résolution 36/201 du 17 décembre 1981. Ce rapport, qui porte sur la période 1987-1988, a été établi comme suite à la demande formulée par le Conseil économique et social dans sa décision 1982/112 du 26 avril 1982.

* A/43/50.

88-11931 0928R (F)

/...

4p.

ANNEXE

Rapport sur le Prix des Nations Unies en matière de population
(1987-1988)

I. INTRODUCTION

1. Afin de faire connaître les questions de population et de contribuer à leur solution, l'Assemblée générale a adopté la résolution 36/201 intitulée "Création du Prix des Nations Unies en matière de population". A sa première session ordinaire de 1985, le 28 mai, le Conseil économique et social a élu les pays suivants membres du Comité pour le Prix des Nations Unies en matière de population pour une période de trois ans commençant en janvier 1986 : Burundi, Colombie, Equateur, Japon, Mexique, Pakistan, Soudan, Tunisie et Yougoslavie. L'Espagne a été élue à la deuxième session ordinaire du Conseil, le 26 juillet 1985. Le Secrétaire général et le Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) siègent en qualité de membres de droit. Le Directeur exécutif du FNUAP assume les fonctions de secrétaire du Comité. Le Prix consistait en un diplôme, une médaille d'or et une somme d'argent.

2. Au cours de l'année 1986, le Comité a choisi comme membres honoraires devant siéger au Comité à titre consultatif les cinq personnalités suivantes : M. Edem Kodjo, ancien ministre des finances et de l'économie du Togo, M. Nobuske Kishi, ancien premier ministre du Japon, Mme Carmen Miro, lauréate du Prix en 1984, M. Robert E. Turner III, Président de Turner Broadcasting System (Etats-Unis d'Amérique), et Mme Simone Veil, ancienne présidente du Parlement européen. A la suite du décès de M. Kishi, survenu en 1987, le Comité a choisi pour lui succéder M. Takeo Fukuda, ancien premier ministre du Japon.

3. Le 27 janvier 1987, le Comité a élu comme président M. Mahmoud Mestiri (Tunisie). Ce dernier a été remplacé par M. Ahmed Ghezal (Tunisie) le 25 janvier 1988.

4. A sa quarante et unième session, le 5 décembre 1986, l'Assemblée générale a modifié le paragraphe 1 de l'article 2 du règlement concernant l'attribution du Prix des Nations Unies en matière de population figurant dans l'annexe de la résolution 36/201 de l'Assemblée générale, de sorte qu'une personne et une institution peuvent se voir décerner le Prix conjointement (voir décision 41/445).

5. Le 26 mai 1987, le Conseil économique et social a modifié en conséquence le règlement intérieur du Comité d'attribution du Prix des Nations Unies en matière de population (voir décision 1987/129 du Conseil économique et social).

II. PRIX DE 1987

6. Au total, 19 candidatures au Prix de 1987 ont été reçues des autorités ayant qualité pour présenter des candidats. Après avoir soigneusement examiné les candidatures reçues et en tenant compte des avis des membres honoraires siégeant à titre consultatif, le Comité a décerné le Prix des Nations Unies en matière de population à M. Hussain Muhammad Ershad, Président du Bangladesh, et à l'Office national de la famille et de la population de la Tunisie.

/...

7. Le Prix a été décerné au Président Ershad du Bangladesh pour le rôle clef qu'il a joué dans l'exécution du programme de planification familiale de sa nation. Avant même d'accéder à la présidence, en tant que chef d'état-major des armées, il s'attachait déjà à sensibiliser l'armée aux questions de population et de planification familiale. Depuis qu'il a assumé la charge présidentielle en 1982, il a attribué un rang de priorité élevé au programme, dont il a pris lui-même la direction avec détermination. Grâce à son impulsion, le taux d'utilisation des contraceptifs s'est accru, passant de 18,6 % en 1981 à 29,6 % en 1985, et le taux d'accroissement de la population du pays s'est réduit considérablement.

8. L'Office national de la famille et de la population de Tunisie constitue un des programmes de population et de planification familiale les plus anciens et les plus efficaces en Afrique comme dans le monde en développement. L'Office a déployé sans relâche ses efforts en vue de réduire les taux de fécondité et d'accroissement démographique en Tunisie. Il a mis les contraceptifs à la portée de près de 40 % de la population du pays. Son champ d'action s'étend maintenant aux services de santé maternelle et infantile et de nutrition, parallèlement aux services de planification familiale. Son action a également été à l'origine de tout un train de mesures législatives visant à améliorer la condition des femmes.

9. Conformément à la décision du Comité, le Secrétaire général a remis le Prix des Nations Unies en matière de population aux lauréats au cours d'une cérémonie qui a eu lieu le 10 juin 1987. Le Président Hussain Muhammad Ershad, le Secrétaire général, le Directeur exécutif du FNUAP, M. Hedi M'Henni, Président et Secrétaire général de l'Office national de la famille et de la population de Tunisie, et le Président du Comité ont fait des déclarations.

III. PRIX DE 1988

10. Au total, 12 candidatures au Prix de 1988 ont été reçues des autorités ayant qualité pour présenter des candidats. Après avoir soigneusement examiné les candidatures reçues et en tenant compte des avis des membres honoraires siégeant à titre consultatif, le Comité d'attribution du Prix des Nations Unies en matière de population a décerné le Prix à Mme Shidzue Kato et à l'Asociación Pro-Bienestar de la Familia Colombiana (PROFAMILIA).

11. Mme Shidzue Kato a été choisie pour s'être, pendant près de 70 ans, consacrée à l'amélioration de la condition des femmes, à la sensibilisation de l'opinion aux problèmes de population et à la recherche de solutions à ces problèmes au Japon et dans le monde. En 1931, elle a participé à la publication de l'Encyclopedia on Women's History, ce qui a contribué à lancer un mouvement mondial pour l'égalité et la justice en faveur des femmes. Elle a fondé la Ligue japonaise des femmes pour le contrôle des naissances et créé par la suite le Centre de consultation pour le contrôle des naissances. Elle a oeuvré avec patience et beaucoup d'énergie pour diffuser la notion de planification familiale dans l'intérêt des mères comme des enfants au Japon, qui enregistrait, notamment parmi les couches les plus pauvres de la population, un taux de natalité et un taux de mortalité infantile élevés. Mme Kato est l'un des membres fondateurs de la Fédération internationale pour la planification familiale et a fondé elle-même la Fédération pour la planification familiale au Japon.

/...

12. L'Asociación Pro-Bienestar de la Familia Colombiana (PROFAMILIA) a été choisie en raison de l'efficacité des services de planification familiale qu'elle a mis sur pied en Colombie en l'espace d'une vingtaine d'années. Fondée en 1964, PROFAMILIA a assuré la prestation de services d'information et de planification familiale aux populations rurales et aux populations des quartiers urbains déshérités. PROFAMILIA a considérablement contribué à l'amélioration de l'hygiène sexuelle et du système de protection en matière de procréation. Depuis sa création, le taux d'utilisation des contraceptifs en Colombie a été porté de 10 % à 65 % des femmes mariées en âge de procréer; le taux de natalité est tombé de 44 à 24 p. 1 000 et le taux annuel global de croissance démographique a été ramené de 3,2 à 1,75 %. Par ailleurs, le taux de mortalité infantile est tombé de 80 à 33 p. 1 000 naissances vivantes au cours de la même période. Par son action, PROFAMILIA est devenue une organisation de planification familiale de premier plan en Amérique latine.

IV. QUESTIONS FINANCIERES

13. Au 1er janvier 1986, le Fonds d'affectation spéciale disposait de 448 523 dollars. Le revenu des placements pour 1986 se chiffrait à 34 284 dollars. En 1986, les dépenses, comprenant les frais d'impression, les dépenses relatives à la cérémonie d'attribution du Prix et le Prix lui-même, se sont élevées à 34 885 dollars. Au 31 décembre 1986, le solde s'établissait à 447 922 dollars.

14. Le revenu des placements pour 1987 se chiffre à 32 283 dollars. En 1987, les dépenses, comprenant les frais d'impression, les dépenses relatives à la cérémonie d'attribution du Prix et le Prix lui-même, se sont élevées à 24 066 dollars. Au 31 décembre 1987, le solde s'établissait à 456 139 dollars.
